



21 Mai 2019

Volume 4 | Numéro 3

Faut que ça change maintenant : la parole est aux membres

La grande consultation auprès des membres de la CSQ en vue du renouvellement des conventions collectives est en cours. La proposition soumise cible tout autant l'amélioration des conditions salariales que de vie au travail. Notre cahier de consultation sur les enjeux de la prochaine négociation, qui vous a été soumis, propose des stratégies porteuses sur les changements nécessaires.

À l'heure actuelle, nous considérons qu'il est prématuré de faire connaître sur la place publique les détails de notre proposition pour la prochaine négociation. Pourquoi? Parce que nous venons tout juste d'entamer notre processus de consultation.

Annoncer dès maintenant nos couleurs équivaldrait à court-circuiter nous-mêmes l'exercice démocratique de notre consultation et nous n'adhérons pas à ce type d'approche. La parole est à vous, et notre centrale compte bien vous laisser tout l'espace nécessaire pour vous exprimer.

Selon nous, l'étape de consultation est fondamentale puisque l'ensemble de vos réponses et de vos commentaires permettra de définir et de confirmer nos priorités. Ces dernières se traduiront en un mandat clair pour établir une revendication unificatrice et mobilisatrice pour toutes et tous, mettre en place notre stratégie et réaliser notre négociation.



S'attaquer au cœur du problème

Alors que les employeurs des secteurs public et parapublic se plaignent d'une pénurie de main-d'œuvre, nous constatons plutôt que ce sont les conditions de travail qui n'attirent pas le personnel nécessaire : salaires trop bas, conditions difficiles, surcharge de travail, non-reconnaissance et perte de l'autonomie professionnelle.

Au moment où les surplus s'accumulent dans les coffres de l'État, la promesse du gouvernement de créer de bons emplois payants constitue un tremplin unique pour faire valoir, lors de la prochaine négociation, notre approche. Celle-ci vise deux objectifs :

1. **Accroître les revenus de l'ensemble des corps d'emplois** des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur, et de la santé et des services sociaux;
2. **Améliorer les conditions de travail et de pratique** des travailleuses et travailleurs des secteurs public et parapublic.

En moyenne, les employées et employés des services publics québécois ont une rémunération globale inférieure de 6,6 % par rapport à ceux des autres secteurs de l'économie. Accroître les revenus et protéger notre pouvoir d'achat constituent donc des éléments essentiels. Nous devons cependant éviter de miser sur ce seul volet.

Nous devons également agir en ce qui concerne nos conditions d'exercice et de pratique. Notre objectif consiste à forcer le gouvernement à dégager les marges de manœuvre financières nécessaires pour améliorer ces conditions de travail et de pratique. Il faut investir dans les réseaux et dans nos conventions collectives pour revaloriser nos professions, contrer la précarité, le travail à temps partiel involontaire, la surcharge de travail, et ainsi nous redonner la capacité d'offrir les meilleurs services publics possible. C'est ainsi que nous pourrions agir concrètement sur l'attraction et la rétention de l'ensemble du personnel, d'une part, et sur nos conditions de travail, d'autre part.

En éducation, en enseignement supérieur et en santé, la situation ne peut plus durer. Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir. Faut que ça change maintenant!

Pour en savoir plus sur les enjeux relevant de la négociation des secteurs public et parapublic, visitez le [site de la CSQ](#).

Surveillez les prochaines parutions de l'infolettre *Dernière heure*, en vous [abonnant ici](#).

Vous pouvez également consulter la [version anglaise](#) de cette infolettre sur le site de la CSQ.

